

LE FORGERON D'AUTREFOIS

I Le rôle du forgeron dans l'économie coloniale

Tonneliers, charpentiers, menuisiers, maçons et forgerons jouaient des rôles majeurs dans le développement des industries et de l'agriculture en Nouvelle-France. Le métier de forgeron en fut un des plus importants du passé. Par sa contribution à la croissance économique, il occupait une place importante dans la société d'antan. D'ailleurs, ses concitoyens le considéraient souvent comme l'homme fort du village.

II La formation des forgerons

Le principal moyen pour les jeunes gens d'obtenir le droit de travailler comme forgeron était l'apprentissage. C'est le père qui, pour "l'avantage et profit" de son fils, le liait au maître par un contrat d'apprentissage d'une période de trois à cinq ans. L'apprenti avait pour obligations premières de servir le maître, de lui obéir, de ne pas lui porter préjudice et de reprendre le temps perdu par négligence ou pour cause de maladie.¹

En retour, le maître se devait d'instruire son apprenti de tous les secrets du métier et de "tout ce dont il se mêle en atelier, sans rien excepter ni réserver".² Il fournissait généralement à l'apprenti le vivre, le couvert, un lit et des vêtements. Lorsque les vêtements n'étaient pas compris, une allocation ou une rémunération était versée au fils ou au père. Certaines clauses des contrats prévoyaient qu'à la fin de la période d'apprentissage, le maître devait donner à l'apprenti une somme d'argent ou un trousseau de vêtements, ou les deux, et parfois même, quelques outils utiles pour le métier.

Les secrets du métier étaient souvent enseignés lentement aux jeunes apprentis. Au commencement de leur contrat, les apprentis étaient obligés d'effectuer les tâches qui reviennent généralement aux domestiques; celles-ci étaient habituellement routinières telles que tirer le soufflet de la forge toute la journée.³ Par la suite l'apprenti forgeron s'occupait des chevaux et aidait les compagnons en tenant sur l'enclume, à l'aide des pinces, les objets à travailler.⁴

Une fois le contrat terminé, l'apprenti devenait compagnon. Même si plusieurs compagnons continuaient de rester chez leurs maîtres, leur rôle avait changé. Dorénavant, ils recevaient un salaire et pouvaient fabriquer eux-mêmes des objets. S'ils n'étaient pas héritiers d'une boutique, les compagnons qui voulaient travailler pour leur propre compte, essayaient d'acheter l'équipement nécessaire. Pour ouvrir une boutique, le compagnon avait besoin d'au moins

...une enclume, un soufflet, une étoque, cinq marteaux, une chasse, une paire de tenailles à hache, une paire de tenailles droites, deux tisonniers, trois cloutières dont une ronde et deux quariers, une filière et...une boîte à fer...⁵

Si le compagnon réussissait à se procurer cet équipement, il pouvait commencer à offrir ses services au public comme maître-forgeron.

En tant que maître, ses tâches comprenaient l'organisation d'une boutique et la production d'objets forgés. Le maître d'un grand atelier devait s'occuper de fonctions purement administratives et s'éloigner souvent de l'entreprise pour aller chercher

des contrats. Pendant son absence, le maître nommait alors pour diriger l'atelier, un compagnon qu'on appelait parfois maître-compagnon.

Le travail de la boutique

Les forgerons d'autrefois fabriquaient et réparaient de nombreux objets essentiels à la vie quotidienne des colons. Ils ferraient les chevaux et se chargeaient de tout ce qui touchait au travail du fer dans les constructions de maisons, de moulins, de charrettes et de bateaux. Ils fabriquaient aussi de nombreux outils et ustensiles, tels que tisonniers, marteaux, pelles en fer, ciseaux, poinçons, pinces, tenailles, clous, coins et haches.⁶

Les heures de travail d'un atelier de forge étaient de douze heures à douze heures et demie en été et de onze heures à onze heures et demie en hiver. En été, la journée commençait d'habitude à cinq ou six heures du matin et se poursuivait jusqu'à sept heures du soir. On retrouvait les mêmes variantes dans la journée d'hiver, qui commençait une heure plus tard, et s'étendait de six ou sept heures du matin à six ou sept heures du soir. Les artisans dont la journée était de quatorze heures en été s'arrêtaient en général une demi-heure pour le déjeuner et une heure pour le dîner, alors que ceux qui travaillaient treize heures ne prenaient qu'une demi-heure pour le petit déjeuner et une autre demi-heure pour le repas de midi. Il en était de même en hiver, selon qu'ils travaillaient douze ou treize heures.

Les ouvrages de la forge dans les villages et villes du dix-septième au dix-neuvième siècle étaient généralement faits par un maître et son apprenti. Mais dans plusieurs boutiques, il y avait en plus un compagnon. Pendant les périodes d'expansion économique et surtout pendant le dix-neuvième siècle, les boutiques urbaines sont devenues plus grandes; elles pouvaient comprendre alors un maître, deux ou trois compagnons et un à trois apprentis.



Une aquarelle des forges St. Maurice en 1844
(Archives publiques du Canada)

Dans les industries comme les Forges de Saint-Maurice et les chantiers de navires beaucoup de forgerons travaillaient avec d'autres artisans. Selon un directeur, l'exploitation du fer aux Forges de Saint-Maurice à la fin du 18e siècle,

nécessitait l'emploi de 400 à 800 personnes tant dans l'atelier que dans les bois, les carrières, les mines, et pour les charrois: 6 hommes attachés au fourneau, 2 arqueurs de charbon, 1 fondeur, 8 mouleurs et autant de servants, 6 hommes à chaque chaufferie, 2 arqueurs, 4 charrons, 4 menuisiers, 16 journaliers, 8 bateliers, 4 chercheurs de mine, 40 charretiers, et les autres employes....

La croissance industrielle

Ces grandes industries étaient peu nombreuses avant 1850. L'industrialisation qui commence est due à une série de facteurs combinés après 1840 dont les plus importantes étaient la croissance de la population, l'expansion des petites industries, et l'introduction au Québec de la technologie et des capitaux britanniques et américains. Les travaux publics et la construction des canaux et des chemins de fer devinrent alors les nouvelles sources d'emploi les plus importantes.

La spécialisation engendrée par l'industrialisation réunissait de plus en plus d'hommes de métier dans les grandes usines de fabrication en série, telles les industries des chemins de fer qui produisaient leurs propres roues, de même qu'une série d'autres pièces nécessaires à la construction de leurs wagons et de leurs locomotives. Dès lors, au lieu de travailler à leur compte et fabriquer des objets au complet, plusieurs forgerons s'engageaient dans ces usines et ne faisaient qu'une partie des objets manufacturés.

Après 1840, avec l'avènement des fonderies, plusieurs tâches des boutiques de forge furent remplacées par la fabrication en série d'items tels que outils, clous, vis, chaînes, limes, fils, fers à cheval et beaucoup de produits domestique. Cette production industrielle réduisit le nombre d'ateliers de forge dans les centres urbains. Bien que le travail des forgerons de village changeait également, ceux-ci continuaient leurs services pour les agriculteurs qui se présentaient à la boutique pour ferrer leurs chevaux, faire et réparer des parties des harnais, des roues et des charrettes.

C'est pour ces raisons que l'atelier de forge des villages québécois a gardé jusqu'à récemment sa forme traditionnelle. Une étude de ces forgerons et de leurs boutiques peut ainsi nous renseigner sur la vie de ces artisans et le travail de ce métier si important du passé.

NOTES

1. Jean-Pierre Hardy et Thierry Ruddell, Les travailleurs apprentis à Québec, 1660-1815, p. 28. Manuscrit en voie de préparation pour publication.
2. Ibidem., p. 30.
3. Greffe de C.H. Dulaurent, 12 novembre 1736 citée dans ibidem., p. 101.
4. Ibidem., p. 79
5. Greffe de Michel Berthelot, 21 mai 1806.
6. Greffe du notaire Jean Bélanger, 17 avril 1816.
7. Greffe du notaire Charles Voyer, 22 novembre 1794.
8. L'Abbé N. Caron, Deux voyages sur le Saint-Maurice, Trois Rivières, 1890, p. 262.